

## Santéclair a sélectionné 4 marques de verres optiques pour son prochain réseau optique

**Santéclair a le plaisir d'annoncer la signature d'une convention de référencement avec quatre fabricants de verres optiques en vue de l'ouverture de son prochain réseau optique prévue le 29 décembre 2024.**

Santéclair contribue à un juste accès aux soins en orientant plus de 10 millions d'assurés dans leurs parcours de santé. Elle s'attache à leur proposer un service répondant à leurs attentes exigeantes en termes de proximité et de préservation de leur pouvoir d'achat, tout en maintenant la promesse de prestations de qualité. L'optique concerne une majorité de la population française<sup>(1)</sup> et les verres optiques représentent les 2/3<sup>(2)</sup> de la dépense nationale pour ce secteur, les OCAM en supportant plus de 70%. C'est dans ce contexte que Santéclair a choisi d'accompagner les opticiens de son prochain réseau, déjà engagés dans une démarche responsable et éthique, en leur proposant de s'approvisionner exclusivement auprès de 4 fournisseurs spécifiquement référencés pour les verres optiques délivrés aux assurés bénéficiaires de ses services.

### **ESSILOR, NIKON VERRES OPTIQUES, SEIKO et ZEISS : 4 marques de verres retenues à l'issue d'un appel d'offres**



Dans cette perspective, Santéclair a lancé, le 9 avril 2024, un appel d'offres auprès des fournisseurs de verres optiques du marché français. A l'issue de la procédure, ESSILOR, NIKON VERRES OPTIQUES, SEIKO et ZEISS sont les 4 marques de verres retenues selon des critères rigoureusement vérifiés. Outre la qualité qui reste essentielle, Santéclair a mis un fort accent sur l'impact social et environnemental de l'activité des acteurs retenus et sur leurs politiques RSE.

### **Des valeurs partagées : qualité, innovation, engagement sociétal et environnemental**

Entreprise à mission depuis 2023, Santéclair partage des valeurs citoyennes communes avec ses parties prenantes. Lors de la sélection des fournisseurs de verres optiques référencés, elle a veillé à ce qu'ils favorisent la fidélité et l'implication de leurs collaborateurs, la promotion de la diversité et de l'inclusion.

Elle s'est attachée également à ce qu'ils aient initié et mis en œuvre des mesures environnementales concrètes relatives à la chaîne de production des verres optiques, incluant des objectifs mesurables dans le cadre de processus de certification qui constituent des indicateurs objectivés de leurs efforts.

Enfin, la notoriété et la réputation d'une marque jouant un rôle important et rassurant lors de l'acte d'achat, elle a souhaité que son réseau optique propose à ses bénéficiaires des marques reconnues par les consommateurs pour la qualité, la fiabilité et la précision de leurs produits.

**Les bénéficiaires Santéclair auront accès aux verres optiques de ces 4 marques, dont la majorité sont certifiés Origine France Garantie<sup>(3)</sup>, à compter du 29 décembre 2024 et jusqu'au 31 décembre 2029. Préalablement à l'ouverture du réseau, Santéclair lancera un appel d'offres auprès des professionnels de l'optique-lunetterie courant septembre prochain.**

(1) Etude IPSOS pour le SNOF, mai 2023. « 75% des Français sont porteurs d'équipements optiques » Méthodologie de l'enquête : étude réalisée en ligne du 6 au 11 avril 2023 auprès d'un panel de 3000 répondants âgés de 18 à 75 ans représentatif de la population française selon la méthode des quotas.

(2) DRESS, Les dépenses de santé en 2022 - Résultats des comptes de la santé, édition 2023.

(3) Pour obtenir le label OFG, le produit fabriqué doit respecter les deux critères suivants : le lieu où le produit prend ses caractéristiques essentielles est situé en France et 50% au moins du prix de revient unitaire est acquis en France.



## À propos de nos partenaires

### ESSILOR

Depuis 170 ans, Essilor, acteur incontournable de l'optique ophtalmique, développe de larges gammes de verres pour corriger et protéger la vue de tous. Sa forte implantation sur le territoire français permet à Essilor France de proposer plus de 1 300 références portant la certification Origine France Garantie aux porteurs de lunettes. Ses marques phares sont Varilux®, Essilor® Stellest®, Crizal®, Transitions®, Eyezen®. Essilor fait partie du Groupe EssilorLuxottica, leader mondial dans la conception, la fabrication et la distribution de verres ophtalmiques, de montures optiques et de lunettes de soleil.

### NIKON VERRES OPTIQUES

Plus de 100 ans d'expertise en optique de haute précision ont fait de Nikon cette marque tant appréciée par les consommateurs pour la qualité de ses produits et les émotions qu'ils procurent. Nikon Verres Optiques, c'est la garantie :

- d'un savoir-faire pionnier en précision optique, de traitements, de matériaux et d'esthétique ;
- d'une vision d'exception avec des verres hauts de gamme labélisés « Origine France Garantie » ;
- d'un engagement fort pour la santé visuelle des Français ;
- d'un partenaire au quotidien pour accompagner les opticiens dans leur rôle de professionnel de la vue.

### SEIKO

La marque japonaise Seiko est intégrée au Groupe HOYA VISION CARE, n°2 mondial du verre ophtalmique, qui perpétue l'excellence et l'innovation.

Seiko est reconnue pour ses verres ophtalmiques d'une précision exceptionnelle, une esthétique parfaite, son rapport qualité-prix pour le plus grand nombre, une marque incontournable avec des solutions sur mesure améliorant la santé visuelle.

Depuis 140 ans, Seiko reste fidèle aux valeurs de son fondateur, Kintaro Hattori, et continuera de surprendre et d'innover.

Depuis 27 ans, Seiko est fière de contribuer au développement économique national et local français avec 80% des volumes de la gamme éligibles en OFG, offrant aux assurés Santéclair le meilleur de la technologie japonaise associé au savoir-faire Français.

### ZEISS

Leader en optique de précision depuis 1846, ZEISS possède une expertise de haut niveau dans des domaines variés de l'optique, et plus particulièrement dans le secteur de la santé à travers ses divisions Technologies Médicales et Vision Care. ZEISS est détenu par une fondation dont l'objectif est de faire progresser la science. En France, ZEISS est notamment présent avec une usine en Bretagne, produisant une majorité de verres progressifs avec le label « Origine France Garantie ». ZEISS est heureux de la reconduction de son référencement par Santéclair, donnant à ses opticiens partenaires l'accès à plus de 10 millions d'assurés.

## À propos de Santéclair

Santéclair est née de la conviction que, pour une société en bonne santé, il faut un juste accès aux soins. Entreprise engagée depuis sa création en 2003 et entreprise à mission depuis août 2023, elle y contribue en accompagnant plus de 10 millions d'assurés dans leurs parcours de santé en mettant à leur disposition plus de 20 services innovants en santé dans 8 domaines de soins. Tous ces services sont chaînés entre eux et organisés en parcours de soins pour répondre aux besoins des assurés, en termes de qualité et de pertinence des soins, à toutes les étapes de leur prise en charge.

**Santéclair est partenaire de plus de 60 organismes intervenant dans le secteur de la complémentaire santé.** Elle a également développé, spécifiquement pour les professionnels de l'assurance, des solutions expertes afin de maîtriser les dérives techniques des assureurs et de contenir les primes des assurés.

## En savoir plus

[www.santeclair.fr](http://www.santeclair.fr) / [www.linkedin.com/company/santeclair](https://www.linkedin.com/company/santeclair)

**Contact presse :** Marc PARIS - 02 72 24 90 15 / 06 99 96 29 54 / [mparis@santeclair.fr](mailto:mparis@santeclair.fr)

Santéclair, SA au capital de 4 336 711 €, 7 Mail Pablo Picasso 44046 Nantes Cedex, RCS de Nantes n° 428 704 977.